



Epreuve 2/3 **Circuit Régional Combat Sportif Sabre Laser**

Qualificative pour le Championnat de France 2025

M20 surclassé - Sénior - OPEN

DATE : 9 mars 2024

LIEU : Salle Lemanski - 258 Rue des Lavandières, 62830 Samer

HORAIRES : Appel 10h

Scratch 10h15

Début 10h45

FORMULE :

- Constitution d'une ou plusieurs poule(s) aléatoire(s) avec décalage par club
- 1 tour de poule
- TED

REGLEMENT : [https://www.ffescrime.fr/wp-content/uploads/2023/07/REGLEMENT Livret2 CombatSportif v.Juin2023-1.pdf](https://www.ffescrime.fr/wp-content/uploads/2023/07/REGLEMENT_Livret2_CombatSportif_v.Juin2023-1.pdf)

ENGAGEMENTS : Le **Mercredi 6 mars 2024 23h59** est fixé comme date limite d'engagement

Ils sont à effectuer sur le site : <https://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

Les droits d'engagement sont de 10€ / par combattants et sont à régler sur place.

RECOMPENSES : pour les 4 premiers

ARBITRAGE : arbitres fédéraux en arbitres principaux et combattants en assesseurs et e-arbitres

Le grade consulaire est vivement conseillé pour assurer le bon déroulement des matchs

Le **Directoire Technique** sera constitué d'arbitres fédéraux.

CORRESPONDANTS : M. Yann DESSENNE, éducateur fédéral Sabre laser et référent sabre laser Haut de France : 06.03.07.03.85

M. Alexandre LE BERRE, enseignant et administrateur de l'Atelier aux Mille Armes : 06.12.99.06.78 / atelierauxmillearmes@outlook.fr

RESTAURATION : Buvette avec restauration sur place. (Sandwich, boissons chaudes et froides, collations sucrées)